



DECLARATION LIMINAIRE

Centre de détention d'Argentan : une situation RH critique !

Monsieur le Directeur du Centre de Détention d'Argentan,

Depuis plusieurs mois, **le bureau local FO Justice d'Argentan** vous alerte sur l'état de fatigue alarmant des personnels de notre établissement.

Le manque de ressources humaines est criant : avec un taux de couverture de seulement 84 % selon vos propres calculs, la situation est devenue intenable.

Malgré nos nombreuses alertes, et les vôtres auprès de la Direction Interrégionale (DI), nous constatons une indifférence croissante envers les efforts que nous avons consentis.

Nous avons accepté de réorganiser nos services, comme demandé par la DI, en modifiant le service 13h qui semblait poser problème. Cette réorganisation s'est faite au détriment du bien-être des agents, entraînant un prévisionnel de plus de 200 heures supplémentaires annuelles par agent, tout en maintenant la flexibilité pour répondre aux rappels sur cinq semaines dans l'année.

Cet effort collectif a été consenti dans l'espoir que cette crise des ressources humaines serait temporaire, et que la sortie d'école de février apporterait un renfort salvateur. Pourtant, aucun agent issu de la 219^e promotion ne sera affecté à Argentan.

Les conséquences de cette gestion sont déjà visibles :

- Un recours fréquent aux rappels hors périodes prévues ;
- Des difficultés persistantes dans l'application des pauses méridiennes ;
- Un service en mode dégradé qui devient la norme ;
- Et ce, malgré un taux d'absentéisme relativement faible.

Ce constat, partagé par les personnels et le Bureau Local **FO Justice**, était prévisible. Depuis deux ans, nous vous alertons sur une situation qui ne cesse de se dégrader. Qu'en sera-t-il cet été ?

En 2025, nous anticipons :

- 6 départs à la retraite (dont 2 déjà effectifs) ;
- 1 réussite au concours ERIS, entraînant un départ en formation dès janvier.
- 1 reconversion professionnelle avec départ prévu en juillet.
- 1 congé maternité (et potentiellement un second).

Ces départs représentent l'équivalent d'une équipe de quart, laissant nos effectifs dans une situation critique.

Depuis deux ans, chaque CAP s'accompagne d'une perte significative en ressources humaines, fragilisant encore davantage nos équipes et impactant durablement le fonctionnement des services.

À cela s'ajoutent des inquiétudes croissantes concernant un projet de transformation de la structure en Centre Pénitentiaire, potentiellement accompagné d'un passage en équipes ELSP. Pourtant, les personnels d'Argentan ne ménagent pas leurs efforts pour assurer le bon fonctionnement de cette structure. Les faibles taux d'incidents et l'engagement collectif témoignent de leur professionnalisme, mais les limites de l'acceptable sont atteintes.

L'absence de renfort en février est un nouveau signe de désintérêt. Si cette situation persiste, les conséquences sur le quotidien des personnes détenues seront inévitables : annulations d'activités, restrictions de parloirs, voire interruptions du service.

En continuant à ignorer les alertes du bureau local **FO Justice**, nous courons à la perte du Centre de Détention d'Argentan. Les prévisions pour l'été sont inquiétantes : la santé et la vie familiale des personnels primeront légitimement sur une structure qui ne tient plus que par la bonne volonté de ses agents.

FO Justice refuse de laisser les personnels s'épuiser dans l'indifférence : il est temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard !

Nous attendons que la Direction Interrégionale prenne les mesures nécessaires, en reconnaissant l'engagement et le dévouement constants des collègues, qui ont toujours répondu avec professionnalisme et réactivité aux sollicitations formulées par la DI.

Il est désormais temps qu'un geste de reconnaissance soit fait envers ces efforts constants !

SLP FO Justice CD Argentan

Le : 29 / 01 / 2025

